

Programme des Randonnées 1er Trimestre 2024

	Indice modif.	Type rando	Heure Départ Tennis	Nom de la randonnée	Départ de la randonnée	Km voiture	Km rando	Déniv Positif (m)	temps marche	Animateur	Téléphone	Commentaires techniques ou informations diverses
lundi 1 janv. 2024		1/2 journée	13h30	Paulhiet	Parking relais du Serre	5	7	150	2h	Rogier	06 87 00 35 71	Petite balade pour démarrer 2024
mercredi 03 janv. 24		1/2 journée	13h00	Collines Orcinas	Col de Vesc	9	10	300	3h30	Claude Largot	04 75 53 33 12	Attention : départ à 13h
		Journée	9h00	Clansayes	St Paul 3 Châteaux	45	13	480	6h	Lionel	06 67 14 19 28	
		Journée										
lundi 08 janv. 24		1/2 journée	13h30	Château-Blanc	Grignan	25	6,5	100	2h30	Michèle Delamare	06 85 96 13 70	
mercredi 10 janv. 24		1/2 journée	13h30	Mont Eson	Pont de Barret	18	8	350	3h	Claude Largot	04 75 53 33 12	
		Journée	8h30	Viale de Crupies	Pont du Rif	17	12	650	5h	Lionel	06 67 14 19 28	
		Journée	8h15	Sous Rachat - Plaine magique - Le Poët	Parking des Tennis	0	20	750	6h	Noël Ernouf		
lundi 15 janv. 24		1/2 journée	13h30	Chauvac La Paillette	Village de Vesc	12	5	160	3h	Sylvie Mathon	06 15 81 83 08	Boucle ouverte
mercredi 17 janv. 24		1/2 journée	13h30	Ruy	Citerne de la Peine (la Paillette)	12	8,5	390	3h30	Michèle Delamare	06 85 96 13 70	Possibilité de couper : 6,5 km ; 290 m ; 2h30
		Journée	8h30	Montagne d'Autuiche	Alençon	15	15	520	5h30	Claude Largot	04 75 53 33 12	
		Journée	8h45	Les Serrettes	Les Ravoux La Paillette	6	16	850	5h	Framboise	06 41 54 27 31	Par SMS ; je vous attends à La Paillette à 8h55
lundi 22 janv. 24		1/2 journée	13h30	Les Meulières	Colonzelle place de l'Eglise	30	7	100	2h	Rogier	06 87 00 35 71	
mercredi 24 janv. 24		1/2 journée	13h30	Serre de Briesse	Pont de Barret	18	7	350	2h30	Claude Largot	04 75 53 33 12	
		Journée	8h00	Beauvoisin les 6 cols	Beauvoisin	60	13	500	6h	Lionel	06 67 14 19 28	Avec visite du moulin La Batie pendant le passage et dégustation chez M. Dumas - le vendeur d'huile au bétet sur le marché de Dieulefit
		Journée	8h15	Serre Garaud par le GRP	Vieux Teyssières	12	18	1000	5h30	Jacqueline		
lundi 29 janv. 24		1/2 journée	13h30	Ventes Pusterle	Eglise de Comps	7	8	300	2h30	Claude Largot	04 75 53 33 12	
mercredi 31 janv. 24		1/2 journée	13h30	Le Trou du Furet Eyzahut	Carrière d'Eyzahut	18	7	230	3h	Gisèle Mathon	06 32 19 55 77	Montée dès le départ. Un aller retour, bâtons obligatoires
		Journée	9h30	Chapelle St Maurice et antennes	Hutopia	2	13	630	5h	Michèle Delamare	06 85 96 13 70	
		Journée										
		Fin de Journée	17h00	Galette des Rois	Verrerie MORIN					Groupe animation		Galette des rois à 17h à la Verrerie Morin à la Place de la Gare

L'association Dieulefit Rando est affiliée à la Fédération Française de Randonnée (FFR). Les randonneurs réguliers doivent TOUS avoir une licence FFR avec au minimum une assurance Responsabilité Civile. Le randonneur occasionnel et non assuré est couvert par l'assurance "Manifestations exceptionnelles" de la FFR. Une participation de 2 € est demandée par personne et par randonnée, et cela à concurrence de 3 randonnées maximum. Au delà, cette personne ne sera pas acceptée pour la randonnée si elle ne prend pas sa licence.

Matériel obligatoire : bonnes chaussures. En fonction de la météo, protection contre la pluie, le froid ou le soleil. Prévoir boissons, pique-nique, en-cas. Pharmacie personnelle.


Deuxième paire de chaussure obligatoire pour le transport pour ne pas salir ou dégrader les voitures des convoyeurs.

Participation aux frais de transport : 0,10 € par km et par co-voituré (Voir site de l'association). Les enfants de plus de 12 ans, accompagnés d'un adulte, sont acceptés. Les chiens ne sont pas acceptés en randonnée.

Site de l'association : <https://www.dieulefit-rando.fr/>

Président : Rogier VAN de PANNE
06 87 00 35 71
Secrétaire : Josselyne BARDET 06 16 90 82 91
Site de l'association : <https://www.dieulefit-rando.fr/>

Programme des Randonnées 1er Trimestre 2024

	Indice modif.	Type rando	Heure Départ	Nom de la randonnée	Départ de la randonnée	Km voiture	Km rando	Déniv Positif (m)	temps marche	Animateur	Téléphone	Commentaires techniques ou informations diverses
lundi 05 févr. 24		1/2 journée	13h30	Paulhiet Chauvasson	Paulhiet	5	8	100	2h30	Claude Largot	04 75 53 33 12	
mercredi 07 févr. 24		1/2 journée	13h30	Draille des chèvres	Rochebaudin	15	7	380	3h	Claude Largot	04 75 53 33 12	
		Journée	8h30	Mirabel - St Christophe	Sans Soucis	42	17	800	5h	Lionel	06 67 14 19 28	Option light: 13 km et D+700m sans la chapelle St Christophe
		Journée	8h	Dent de Rez	Gras	57	15	850	5h30	Pierre	06 64 48 04 34	
lundi 12 févr. 24		1/2 journée	13h30	Chapelle Saint Jean Crupies	Croisement D70/D195	17	6	150	2h30	Nathalie & Rogier	06 27 77 14 08	Passages sur routes peu fréquentées et petite descente à la fin pouvant être glissante. Pensez à vos bâtons :-)
mercredi 14 févr. 24		1/2 journée	13h30	Château de la Roche-Béconne	La Roche St Secret	12	8,6	250	3h	Rogier	06 87 00 35 71	
		Journée	8h30	Bordeaux	Bouttière	12	12	380	4h30	Claude Largot	04 75 53 33 12	
		Journée	8h40	Doublèze, Le Roc, Montmirail	Fabras	5	13	950	5h	Framboise	06 41 54 27 31	Se garer à la citerne à droite au bout de la route de Fabras où je vous attendrai
lundi 19 février 24		1/2 journée	13h30	Poët Célard	Bouttière	12	8	200	3h	Claude Largot	04 75 53 33 12	
mercredi 21 févr. 24		1/2 journée	13h30	Grottes sarrasines	Béconne Etournelle	11	7	350	3h30	Vincent Morin	06 42 88 23 91	Chemin accidenté, pierreux. Accès grottes facultatif
		Journée	8h30	St Médard	Pré Brun	24	13	800	5h30	Lionel	06 67 14 19 28	La montée à la chapelle est raide
		Journée	8h15	De Paulhiet à Ruy	Paulhiet	8	16	850	6h	Framboise	06 415 427 31	Me rejoindre à La Paillette à 8h25
lundi 26 févr. 24		1/2 journée	13h30	Balcon de Brieuse	Rochebaudin	15	7	280	3h	Claude Largot	04 75 53 33 12	
mercredi 28 févr. 24		1/2 journée	13h30	Rando du Paloir SAOU	Parking de l'Estang	23	7,1	230	3h	Gisèle Mathon	06 32 19 55 77	Bâtons conseillés. Visite du village de SAOU
		Journée	8h	Sigala - Villeperdrix	Villeperdrix	45	14	790	6h	Lionel	06 67 14 19 28	
		Journée	8h45	Vesc - Viguière	Fabras	2,5	20	1000	5h30	Jacqueline	06 83 51 73 11	

L'association Dieulefit Rando est affiliée à la Fédération Française de Randonnée (FFR). Les randonneurs réguliers doivent TOUS avoir une licence FFR avec au minimum une assurance Responsabilité Civile. Le randonneur occasionnel et non assuré est couvert par l'assurance "Manifestations exceptionnelles" de la FFR. Une participation de 2 € est demandée par personne et par randonnée, et cela à concurrence de 3 randonnées maximum. Au delà, cette personne ne sera pas acceptée pour la randonnée si elle ne prend pas sa licence.

Matériel obligatoire : bonnes chaussures. En fonction de la météo, protection contre la pluie, le froid ou le soleil. Prévoir boissons, pique-nique, en-cas. Pharmacie personnelle.


Deuxième paire de chaussure obligatoire pour le transport pour ne pas salir ou dégrader les voitures des convoyeurs.

Participation aux frais de transport : 0,10 € par km et par co-voituré (Voir site de l'association). Les enfants de plus de 12 ans, accompagnés d'un adulte, sont acceptés. Les chiens ne sont pas acceptés en randonnée.

Site de l'association : <https://www.dieulefit-rando.fr/>

Président : Rogier VAN de PANNE
06 87 00 35 71
Secrétaire : Josselyne BARDET 06 16 90 82 91
Site de l'association : <https://www.dieulefit-rando.fr/>

Programme des Randonnées 1er Trimestre 2024

	Indice modif.	Type rando	Heure Départ Tennis	Nom de la randonnée	Départ de la randonnée	Km voiture	Km rando	Déniv Positif (m)	temps marche	Animateur	Téléphone	Commentaires techniques ou informations diverses
lundi 04 mars 24		1/2 journée		Grande Marche Vers Paris	(GMVP)							Pas de randonnée classique, se référer aux documents concernant la GMVP
mercredi 06 mars 24		1/2 journée	13h30	Tour de l'Oulle	Novézan	24	9,5	350	3h40	Michèle Delamare	06 85 96 13 70	
		Journée	9h	La pierre sanglante	La Roche sur Grane	30	12,5	228	4h30	J-Y Souchard	06 68 91 18 16	Téléphonez-moi la veille pour rendez-vous
		Journée	8h15	Montagne de Linceul	Col d'Ey	45	16	900	6h	Lionel	06 67 14 19 28	
lundi 11 mars 24		1/2 journée	13h30	Le Prieuré – les crêtes	Cimetière d'Aleyrac. D809	19	6	140	2	Vincent Morin	06 42 88 23 91	Peut être ventée !
mercredi 13 mars 24		1/2 journée	13h30	Tour de Bézaudun	Mairie de Bézaudun	17	8,6	300	3h	Françoise Lagier	06 32 91 84 17	
		Journée	8h30	Allan - Aiguebelle	Allan	30	16	550	6h	Lionel	06 67 14 19 28	Visite monastère de La Trappe
		Journée	8h	Les Trois Becs	Les Dauphins	28	21	1500	5h30	Noël	06 20 62 22 86	
lundi 18 mars 24		1/2 journée	13h30	Chemin forestier Vesc	Les parapentes	15	5	200	2h30	Sylvie Mathon	06 15 81 83 08	
mercredi 20 mars 24		1/2 journée	13h30	Les Tonils	Village des Tonils	20	9	370	3h30	Sylvie Mathon	06 15 81 83 08	Bâtons conseillés
		Journée	8h	Boutarinard	Volvent	48	14	800	6h	Lionel	06 67 14 19 28	
		Journée	7h30	Crêtes de Tarsimoure	St Dizier-en-Diois	65	17	1000	5h	Noël	06 20 62 22 87	
lundi 25 mars 24		1/2 journée	13h30	Caminottes-Dieulefit	Caminottes	10	6,5	210	3h	Rogier	06 87 00 35 71	
mercredi 27 mars 24		1/2 journée	13h30	Le Col de la Ruche	Les Tennis	0	9	370	3h30	Gisèle Mathon	06 32 19 55 77	Bâtons obligatoires
		Journée	8h30	Miélandre	Col de Valouse	16	12	800	5h	Lionel	06 67 14 19 28	
		Journée	8h	Les Coirons	Rochemaure parking du château	36	19	1000	6h	Pierre	06 64 48 04 34	Pierre attend votre covoiturage à 8h45 sur le parking du palais des Congrès de Montélimar.

L'association Dieulefit Rando est affiliée à la Fédération Française de Randonnée (FFR). Les randonneurs réguliers doivent TOUS avoir une licence FFR avec au minimum une assurance Responsabilité Civile. Le randonneur occasionnel et non assuré est couvert par l'assurance "Manifestations exceptionnelles" de la FFR. Une participation de 2 € est demandée par personne et par randonnée, et cela à concurrence de 3 randonnées maximum. Au delà, cette personne ne sera pas acceptée pour la randonnée si elle ne prend pas sa licence.

Matériel obligatoire : bonnes chaussures. En fonction de la météo, protection contre la pluie, le froid ou le soleil. Prévoir boissons, pique-nique, en-cas. Pharmacie personnelle.

Deuxième paire de chaussure obligatoire pour le transport pour ne pas salir ou dégrader les voitures des convoyeurs.

Participation aux frais de transport : 0,10 € par km et par co-voituré (Voir site de l'association). Les enfants de plus de 12 ans, accompagnés d'un adulte, sont acceptés. Les chiens ne sont pas acceptés en randonnée.

Site de l'association : <https://www.dieulefit-rando.fr/>